

*COMMUNE
DE HIRTZBACH*

BULLETIN



COMMUNAL

JUIN 2014

1. Informations paroissiales

- ❑ Pour joindre ou rencontrer le curé doyen, il convient soit de téléphoner au 03.89.40.51.62 (messagerie), soit de venir à la permanence ouverte au presbytère de HIRSINGUE les mercredis de 16 H 30 à 18 H 00 (sauf jours de fêtes ou cas particulier).

Adresse courriel : paroisse.doyenne.hirsingue@orange.fr

- ❑ Pour demander vos intentions de messe, adressez-vous à M. Samuel GRAFF (Tél. : 03.89.40.99.94). Coût d'une messe publiée dans le bulletin : **17 €**.

- ❑ Projet de mariage (formalités sommaires) :

- prendre contact désormais **un an** avant le mariage avec le curé doyen (dossier administratif – renseignements divers) ;
- suivre de préférence une préparation au sacrement et s'inscrire à une session organisée par le centre de préparation au mariage (s'adresser au Curé Doyen) ;
- s'acquitter des frais fixés par le Diocèse de STRASBOURG, soit actuellement 100 €, par chèque bancaire uniquement.

- ❑ Projet de baptême (formalités sommaires) :

- les parents introduisent la demande auprès du curé de la communauté **au moins 5 mois** avant la date du baptême prévue (les baptêmes sont généralement célébrés les samedis matins ou après-midi ou les dimanches pendant ou après la messe dominicale) ;
- deux réunions sont prévues : l'une pour l'ensemble du Doyenné de HIRSINGUE, avec un prêtre et une équipe de chrétiens ; l'autre individuellement avec le prêtre célébrant les baptêmes ;
- renseignements auprès de M. Thierry PETER (Tél. : 03.89.07.76.28) ou Mme Marie-Rose MENGIS (Tél. : 03.89.07.90.91).

- ❑ Noces d'Or ou de Diamant :

Prendre contact avec le curé doyen au moins 5 mois avant la date désirée.

- ❑ Préparer la célébration de funérailles :

Une équipe de bénévoles de notre Communauté de paroisses a participé à un cycle de formation en pastorale de funérailles et est aujourd'hui en mesure de proposer aux familles en deuil soutien et conseils dans la démarche de leur deuil et de les aider à préparer la célébration avec le prêtre.

Personne à contacter : M. Denis SCHICKLIN au 03.89.40.55.01.

☐ Les autres référents pastoraux :

- Pastorale des 1ers Sacrements
Mme Véronique REDERSTORFF – 03.89.25.82.13 (après-midi)
- Pastorale des Confirmations :
Mme Martine SCHWEIZER – 03.89.08.81.89
- Pastorale des Professions de Foi :
Mme Claire MUNCK – 03.89.40.15.94
- Pastorale des Enfants :
M. Gérard STOECKLIN – 03.89.25.02.48 ou 06.01.18.56.27
- Pastorale des visiteurs de malades
Mme Marie-Jeanne HAUPERT – 03.89.40.53.66
- Pastorale des Chorales
M. Paul VETTER – 03.89.07.12.12
- CARITAS – Secours Catholique
Contact : 06.74.76.14.75

Les paroissiens trouveront dans le bulletin « Notre lien » édité chaque trimestre par la Communauté de Paroisses « Cœur du Sundgau » toutes informations utiles et complémentaires sur la paroisse (abonnement annuel : 10 €).

Visitez le site internet de la COMPAH : www.coeur-du-sundgau.fr

☐ Horaires des messes dominicales et des principales célébrations à HIRTZBACH (du 01.06 au 30.06.2014) :

Dimanche 08.06.2014 : 16 H 00 *Messe à la Chapelle St Léger*
Intention : Robertine HARTMANN

A l'issue de la messe, le Conseil de Fabrique proposera rafraichissements et petite restauration, dans le cadre bucolique et champêtre de ce lieu chargé d'histoire.

☐ Durant le mois de juin 2014 sont invités à servir à l'Autel :

Le 08.06	Chapelle St Léger
à 16 H 00	Philaé et Samuel PARISOT
	Laurine et Bryan BIRY
	Sophie MUNCK et Lucie ZIMMERMANN

2. Balayage mécanisé

Le prochain balayage par engin spécialisé aura lieu le **mercredi 04 juin 2014**.

Comme de coutume, facilitons au maximum le passage de la balayeuse et entretenons régulièrement les abords des propriétés, les endroits non accessibles à l'engin ainsi que les caniveaux.

3. Communiqué du Football Club

Le F.C. HIRTZBACH organise son traditionnel marché aux puces, le **dimanche 22 juin 2014** dans la rue Principale (côté impair) qui sera exceptionnellement fermée à la circulation entre le N°9 et le N°73, de 6 heures à 19 heures inclus (nous nous excusons auprès des riverains et les remercions de leur compréhension).

Buvette – sandwiches - restauration sur place.

Repas à partir de midi.

Les inscriptions des exposants sont reçues au 03.89.25.27.94, 03.89.40.90.36 ou au 06.88.44.55.11.

4. Communiqué de l'Association pour la Restauration de l'Orgue

L'Association pour la Restauration de l'Orgue (ARO) tiendra une nouvelle fois un stand lors du marché aux puces du 22 juin 2014.

Etant donné le succès rencontré l'an passé, l'ARO fait appel, cette année encore, à tous les habitants de HIRTZBACH possédant divers objets dont ils n'ont plus l'utilité, oubliés dans les caves et greniers et qu'ils consentiraient à lui céder.

Tous ces objets pourront être déposés à la mairie, ou si encombrants, contacter le Président Alain JACQUIAU au 06.22.91.63.86.

L'ARO certifie que le produit de la vente ira intégralement au profit du projet de restauration de l'orgue de HIRTZBACH, projet qui est maintenant en marche.

D'avance, un grand merci aux généreux donateurs.

5. Avis aux personnes âgées

L'Association ALLIMANN-ZWILLER organise une après-midi récréative, le **mardi 24 juin 2014 à partir de 14 h**, à l'attention des aînés du village.

Les personnes intéressées peuvent se rapprocher de Mme Marie-Rose HARTMANN (Tél. : 03.89.40.03.86).

6. Marche des écoles

L'Association du Carnaval des Enfants et l'équipe pédagogique organisent une Marche des Ecoles, le **dimanche 15 juin 2014**.

Deux parcours ludiques de 5 et 10 kms environs seront proposés au départ de l'Espace Loisirs, de 9 H 30 à 11 H 30.

A l'issue de la marche, les participants pourront se restaurer et se désaltérer à l'espace loisirs (repas, grillades, buvette, pour des prix variant de 3 à 8 €).

L'argent récolté permettra de soutenir les prochains projets de l'école.

L'équipe organisatrice espère compter sur la présence nombreuse des enfants, de leurs parents, grands parents et sympathisants, et les en remercie d'avance.

7. Avis aux bouilleurs de cru



Les "grandes vacances" s'annonçant à partir du samedi 05 juillet 2014, une période de distillation sera ouverte à partir de ce même jour, jusqu'au samedi 30 août 2014 inclus.

Les bouilleurs de cru intéressés sont invités à se faire connaître en mairie dès à présent afin d'organiser et de gérer au mieux cette opération (Tél. : 03.89.40.99.21).

8. Déjections canines

Voilà 8 ans que la Commune a installé des bornes de propreté canines à travers le village, afin d'inciter les propriétaires de chiens à faire acte de civisme en nous aidant à maintenir le village aussi propre que possible.

Or certains maîtres oubliant encore et toujours de ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes, ce petit rappel leur est destiné...

Merci à eux.

9. Communiqué de la MJC d'ALTKIRCH

Outre les activités sportives, culturelles et de loisirs, la MJC organise également des animations jeunesse pendant les vacances scolaires, ainsi que des séjours, concerts et festivals.

Voici à cet égard les animations proposés à l'été 2014 pour les jeunes :

- séjour Montagne à PEISEY, du 06 au 11.07 (12 à 16 ans) : canyoning, rafting, marche... ;
- mini-séjour randonnée VTT et camping dans le Sundgau, du 07 au 09.07 (10 à 16 ans) ;
- mini-séjour randonnée Kayak au départ de MARCKHOLSHEIM, du 15 au 16.07 (12 à 18 ans) ;
- mini-séjour MJC Sports autour du lac de GERARDMER, du 21 au 22.07 (10 à 15 ans) : kayak, VTT, accrobranches,... ;
- mini-séjour Equitation, du 18 au 20.08 (6 à 8 ans) ;
- Camp Ados Surf, du 11 au 17.08 à LACANAU, au bord de l'Atlantique (14 à 17 ans) : cours de surf, Body Board, Beach Volley, concerts, soirée jeux...

Renseignements et inscriptions au 09.53.62.98.91 et sur le site : www.mjc-altkirch.fr

10. Permanences des soins en médecine ambulatoire (RAPPEL)

La permanence des soins en médecine ambulatoire (PDSA) est assurée par les médecins généralistes libéraux, à partir d'un point fixe de garde situé dans les locaux du Centre Hospitalier Saint Morand à ALTKIRCH.

Les horaires de la consultation médicale de garde sont les suivants :

- tous les jours ouvrables de 20 h à 23 h ;
- les samedis, dimanches et jours fériés de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h.

Après 23 h, les patients qui nécessitent des soins non programmés sont pris en charge par le SAMU – Centre 15 et transportés si nécessaire vers le Service des Urgences d'ALTKIRCH.

11. Remerciements

- ❑ Vous qui étiez si nombreux à venir rendre un dernier hommage à leur cher Pierre, et dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun d'entre vous, Suzanne et Sam GRAFF expriment leur reconnaissance émue à vous tous qui vous êtes associés à leur grande peine : parents, amis, voisins, sympathisants venus de près et de loin, camarades de la classe 1944,... pour votre présence aux obsèques, l'envoi de fleurs, de dons, de cartes de condoléances, de messages de compassion.

Ils remercient en particulier M. le Curé Doyen KRESS, Mme HAUPERT, la Chorale et l'organiste, le Maire et le Conseil Municipal, le Crédit Mutuel.

- ❑ La famille de feu Jean-Pierre MUNCH, également dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses cartes de condoléances et messages de solidarité et de compassion qui lui ont été adressés, remercie du fond du cœur toutes les personnes qui l'ont accompagnée et soutenue dans cette douloureuse épreuve, par leur présence aux obsèques, l'envoi de fleurs, de dons, de cartes,...

Marie Jeanne et ses fils remercient en particulier M. le Curé Doyen KRESS, Mme HAUPERT, la Chorale et l'organiste, le Maire et ses adjoints, l'UNC de HIRSINGUE, le 152e RI de COLMAR et les porte-drapeaux, la classe 1943, la famille, les voisins, amis et sympathisants.

- ❑ Antoinette WOELFFEL adresse un grand merci à toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie et amitié, à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire.

En particulier M. le Maire et ses adjoints, ses amis Roger, Fernand et Thérèse, Sébastien et Estelle, sans oublier sa famille.

12. Titres d'identité et de voyage

A quelques semaines des premiers départs en vacances, il n'est pas inopportun de jeter un coup d'œil sur la date de validité de ses carte d'identité ou passeport, afin de prévoir à temps le renouvellement de l'une ou de l'autre.

- ❑ La délivrance des cartes d'identité reste gratuite, sauf si la précédente carte n'est pas présentée en mairie, lors du dépôt de la demande. Dans ce dernier cas, il en coûtera un droit de timbre de 25 € (timbre fiscal).

Pour le renouvellement, produire 2 photos récentes et identiques, un justificatif de domicile (facture, RIB, feuille d'impôts...) et l'ancienne carte. Se présenter personnellement en mairie pour la prise des empreintes digitales.

Pour les enfants mineurs, il y a lieu de produire en plus la copie de la CNI d'un des parents.

Rappelons encore que les cartes d'identité ont désormais une durée de validité de 15 ans (au lieu de 10 ans). Cette prolongation de validité concerne les cartes d'identité délivrées après le 1^{er} janvier 2014.

- ❑ Pour obtenir un passeport biométrique, les usagers doivent se rendre de préférence à la Mairie d'ALTKIRCH, après avoir pris rendez-vous au 03.89.08.32.11.

Pour constituer son dossier, l'utilisateur doit présenter sa carte nationale d'identité ou produire une copie intégrale de son acte de naissance, 2 photos récentes et identiques, un timbre fiscal et un justificatif de domicile.

Le montant du timbre fiscal varie selon que le demandeur soit majeur ou mineur (se renseigner à la Mairie de HIRTZBACH ou ALTKIRCH).

Dans tous les cas, pensons à vérifier la date de validité du titre de voyage et à accomplir à temps les démarches en vue de son renouvellement (4 à 6 semaines avant le départ) !

13. Projets de ravalement de façades - RAPPEL

Conformément à l'article L.422-2 du Code de l'Urbanisme, tout projet de ravalement de façades doit faire l'objet d'une déclaration préalable à déposer en mairie, au minimum deux mois avant les travaux, accompagnée s'il y a lieu de plans de l'existant et des modifications envisagées, ainsi que des photographies de l'ensemble.

Pour guider utilement les pétitionnaires dans leurs choix et veiller à l'harmonie et à l'intégration des coloris dans l'environnement urbain, la mairie leur proposera de prendre rendez-vous avec le CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement).

- ❑ Si le projet se situe dans le périmètre de la zone protégée (rue Principale, rue de la Montagne, co-visibilité avec le Château ou le Parc, classés Monuments Historiques), le CAUE assurera la coordination avec l'Architecte des Bâtiments de France pour valider les choix des coloris.
- ❑ Si le projet se trouve hors périmètre protégé, le CAUE fera des propositions aux pétitionnaires, à charge pour le Maire de ne pas valider les choix des coloris si les conseils de l'Architecte du CAUE ne sont pas suivis.

Les permanences du CAUE se tiennent dans la Maison du Département, quartier Plessier à ALTKIRCH, le 2^{ème} et le 4^{ème} mercredi du mois, de 14 H 30 à 17 H 00. Les rendez-vous sont à prendre en appelant le 03.89.08.98.38.

Un formulaire sera remis par la mairie aux pétitionnaires pour leur faciliter le contact avec l'architecte du CAUE.

Cette démarche permettra aux porteurs de projets de ravalement de façades de se conformer aux exigences du classement « Quatre Fleurs » et de respecter la qualité architecturale de notre village.

« La façade appartient à celui qui la regarde ». Victor HUGO.

14. Petites annonces

- ❑ **Particulier recherche** pré à louer pour cheval, ponctuellement durant l'année.
Contact : 06.30.73.60.50.

15. Etat Civil

- ❑ Naissances :
 - Le 12 mai 2014 à ALTKIRCH est née Adeline qui fait la joie de ses parents, René et Tatiana HAENNIG et de ses 4 frères et sœur, demeurant ensemble 13A rue de Carspach ;
 - le 12 mai 2014 à ALTKIRCH est née Kenza, premier enfant d'Olivier LEUTWYLER et de Hanene EL-BEDOU, demeurant ensemble 11bis rue du Cimetière

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents !

❑ Mariage :

Le 09 mai 2014 en la Mairie de HIRTZBACH ont été unis M. Halil YURTDAS et Mme Déborah PERRON, demeurant ensemble 13 rue Principale ;

Tous nos vœux de bonheur au jeune couple !

❑ Décès :

Le 03 mai 2014 s'est éteinte Alphonsine CHRISTEN née WALTHER dans sa 86^{ème} année.

16. Les grands anniversaires du mois de juin 2014

65 ans :	M.	NUSSBAUMER	René
67 ans :	M.	GUR	Adrien
	M.	HINCKEL	Sylvain
70 ans :	Mme	HARTMANN	Marie-Rose née WOLF
	M.	NAVET	Gérard
	Mme	VERSINI	Edith née RISSER
71 ans :	M.	BRAND	Pierre
73 ans :	M.	DIEBOLT	Erwin
	Mme	FURST	Agnès née JERMANN
	Mme	GOLFIER	Jeanne née DEMOUCHE
	Mme	GODEL	Marie née LAGAS
77 ans :	Mme	RUFFENACH	Jacqueline née FUTTERER
79 ans :	M.	MULLER	François
81 ans :	M.	GSCHWIND	Joseph
82 ans :	M.	JERMANN	Jean
86 ans :	M.	FELLMANN	Raymond
91 ans :	Mme	SCHREIBER	Yvonne née BINGLER





L'APPMA de HIRTZBACH
organise sa première journée

Fête de la Pêche

le samedi 21 juin 2014 de 9h à 17h à l'étang du
Neuweiher sur les hauteurs du village.

La pêche sera gratuite pour tous, enfants et
adultes, débutants ou confirmés, avec la présence
de nos membres pour vous conseiller.

La pêche se pratiquera en no-kill, les poissons
pêchés devront être remis à l'eau sauf les truites qui
pourront être conservées par les participants.

Le pêcheur qui attrapera le plus gros poisson de la
journée gagnera une bouteille de Champagne*.

Pour le casse-croûte ou le repas de midi, des
boissons et une petite restauration seront
disponibles sur place :
merguez, saucisses blanches et frites.

Pour nous aider à organiser les repas, merci de
vous inscrire en appelant Mario au 03-68-06-45-89
ou Véronique au 06-77-14-52-99.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Horaires d'ouverture de la Mairie de HIRTZBACH

Tél. : 03.89.40.99.21

Fax : 03.89.40.96.40

E-mail : mairie.hirtzbach@wanadoo.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Mardi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Mercredi	De 11 h 00 à 12 h 00	De 17 h 00 à 18 h 00
Jeudi	De 10 h 00 à 12 h 00	Fermé
Vendredi	Fermé	De 17 h 00 à 18 h 30
Samedi	Fermé	